



Municipalité de
Saint-Simon-les-Mines



Bulletin
Municipal

Vol. 2 - No 2 Avril 2015



Dans ce numéro

- Notre nouvel le image
- Portrait financier de la Municipalité
- Éditoriaux des citoyens
- Cédule de collectes des rebuts

Crédit photo : Alain Rodrigue

Coordonnées et horaire du bureau municipal

Municipalité de Saint-Simon-les-Mines
3338 Rue principale
G0M 1K0 (Qc)

Horaire du bureau
Lun. , Mar. , Mer. , Vend. : 9h à 12 et 13h à 16h
Jeudi : 12h à 16h et 18h à 20h

Tel: 418-774-3317
Fax: 418-774-3362
Courriel: municipalitestsimonlesmines@sogetel.net
Site internet: www.stsimonlesmines.qc.ca

L'ÉCHO DES
ÉMINES

L'Écho du Conseil municipal



Mot de la mairesse

Bonjour à vous toutes et tous,

L'été est à nos portes et beaucoup de travail nous attend. Cette année, nous terminons la réfection du dernier tronçon de la route Veilleux-Potvin sur une distance de 1.6 kilomètre. De plus, les travaux concernant les fosses septiques de l'édifice municipal et de l'œuvre des loisirs se feront au cours de l'été. Nous regardons aussi différents travaux à faire à l'édifice municipal pour lequel un rafraîchissement s'impose en raison de la toiture qui coule. Le changement des fenêtres est à compléter et la peinture intérieure à repenser. Tout cela se réalisera en continuité avec l'entretien et la réparation de notre réseau routier.

C'est certain que nous regarderons du côté de certains programmes gouvernementaux pour avoir des subventions afin de nous aider dans tous ces travaux. Comme vous pouvez le constater, nous ne chômerons pas cette année. Bien des dossiers sont encore sur la table de travail. Nous y allons selon les priorités et l'urgence de ceux-ci. Soyez assurés que nous avons à cœur notre municipalité.

Bon été!

Christine Caron, mairesse

Mot du conseiller

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

C'est avec un grand enthousiasme que je me suis joint au conseil municipal de St-Simon en octobre 2013 avec le désir fervent de faire progresser la municipalité pour le bien-être de l'ensemble des résidents. Notre équipe en place se veut des plus dynamique et dévouée pour sa municipalité et c'est avec un grand optimisme que nous regardons vers l'avenir de St-Simon. Dès mon affiliation avec le conseil, le dossier des loisirs m'a été confié dans le but de soutenir notre ressource en loisirs M. Dominic Veilleux. Nous sommes présentement en mode restructuration au niveau des loisirs et nous aimerions énormément recevoir de nouvelles idées et suggestions pour faire en sorte de diversifier notre offre loisirs sportifs et culturelles. Il serait également très intéressant de greffer de nouveaux bénévoles à l'équipe déjà en place pour octroyer un service optimal à toutes les générations de notre population. J'invite plus particulièrement les nouveaux arrivants de notre municipalité à s'impliquer dans l'organisation des activités sportives et culturelles. L'implication de bénévoles rend notre municipalité vivante et représente une richesse indispensable pour une petite communauté comme la nôtre. Pour toute implication ou renseignement, veuillez contacter M. Dominic Veilleux au 418-957-9634. Pour ce qui est des réalisations qui sont survenues en cours d'année 2014, soulignons que nous avons effectué des rénovations du chalet des loisirs en collaboration avec le programme de l'appui des collectivités du Québec et de la Caisse Populaire du Sud de la Chaudière. Avec l'aide financière obtenue, nous avons bénéficié d'un remboursement du 2/3 des dépenses engendrées.

C'est pour moi un privilège de vous représenter au sein du conseil municipal et n'hésitez pas à nous transmettre vos suggestions et commentaires pour faire de St-Simon une municipalité vivante et dynamique.

Maxime Grenier, conseiller siège #6

Bulletin municipal - Avril 2015 — Vol. 2 No.1

Révision : Chantal S., Jean-Marie D.

Imprimé le 23 avril 2015 à Saint-Simon-les-Mines

Mise en page : Martin St-Laurent

Rédaction : Chantal Samson, Martin St-Laurent et collaborateurs



Point d'ordre!

Licence pour les chiens

Vous avez reçu la visite de l'inspecteur canin et celui-ci vous a remis un billet? N'ayez crainte pour la vie de votre animal, il ne s'agit que d'un rappel qui vous invite à vous procurer une licence annuelle pour ce dernier.

La raison pour laquelle vous recevez ce constat est simple : la licence annuelle de votre animal est valide pour la période du 1er janvier au 31 décembre de chaque année et devrait être payée avec votre premier compte de taxes municipales.

Le service de licence pour les canins représente un avantage indéniable si vous perdez votre chien, car la médaille qu'il porte aidera grandement la personne qui retrouve votre chien à contacter la Municipalité pour vous restituer votre chien.



Enlèvement des abris hivernaux

Un abri hivernal est une construction démontable à structure rigide couverte de toile, utilisée pour abriter un ou plusieurs véhicules ou équipements (voiture, VTT, motoneige, souffleuse, etc.), pour abriter des personnes ou l'entrée d'un bâtiment, un chemin piéton ou un escalier. Il est permis d'ériger un abri hivernal uniquement du 15 octobre au 15 avril de chaque année, sous réserve de certaines conditions. À la fin de cette période, les abris hivernaux doivent être enlevés.



Demande de permis de construction

Vous prévoyez effectuer des travaux qui nécessitent l'obtention d'un permis ou vous désirez simplement obtenir des informations relatives à la réglementation applicable sur notre territoire ? N'hésitez pas à contacter le bureau municipal, il nous fera plaisir de vous aider à cheminer dans votre démarche.



Des inspections dans notre Municipalité, est-ce qu'il s'en fait ?

Bien que ce ne soit pas toujours visible, plusieurs personnes gardent un œil ouvert et font même parfois la tournée de la Municipalité afin de vérifier l'état des routes, entre autre, ou dans le but de détecter des situations à risques et ainsi prévenir les problèmes. Certains citoyens participent aussi en signalant ce qu'ils voient comme étant problématique ou ayant un potentiel de l'être.

Ne soyez pas surpris d'observer l'inspectrice municipale ou son adjoint lors de leurs déplacements. Dans notre Municipalité, ces rôles sont occupés par Mme Francine Poulin et M. Jean-Marie Déhaye en vertu du *Règlement sur l'urbanisme*.

Informations municipales

Services de transport disponible sur le territoire

Transport Autonomie Beauce-Etchemin

Le service de transport adapté s'adresse à toute personne handicapée au sens de la Loi, résidant à l'intérieur des municipalités participantes, qui à cause de son handicap présente des difficultés à utiliser sans aide le transport en commun.

Pour toutes informations concernant l'inscription, l'admission, les réservations, l'horaire et tous renseignements se rapportant au transport adapté, veuillez communiquer au 227-4147 ou 1-800-463-1691 pour les gens de l'extérieur.

N'hésitez pas à nous contacter. Tous ensemble pour l'autonomie!



Collecte des résidus domestiques dangereux

Vous avez à la maison certaines substances et objets dommageables pour l'environnement et ne savez pas où les jeter? Vous voulez vous débarrasser sécuritairement de ces résidus? Ceux-ci doivent absolument être détournés de la filière de l'enfouissement. C'est pourquoi chaque printemps, la RICBS tient une collecte itinérante où vous pouvez laisser certains déchets dangereux. Ce service s'adresse au secteur résidentiel seulement.

Pour notre secteur les dates sont le :

23 et 24 mai 2015 de 9h à 17h
à l'arrière de Hôtel de ville de St-Georges.

Service de taxi collectif 418-227-2626

Le comité du transport collectif de Beauce-Sartigan a mis en place un service de taxi collectif pour bonifier l'offre en transport sur son territoire.

Clientèle visée

Ce service est mis en place pour toute la population des municipalités de la MRC Beauce-Sartigan afin de répondre à des besoins spécifiques. Les besoins qui justifieront l'organisation d'un transport seront les suivants :

- Déplacement ponctuel pour des soins de santé
- Déplacement pour des services sociaux
- Déplacement pour des services d'éducation ou de formation postsecondaires
- Déplacement pour des démarches d'insertion à l'emploi
- Autres besoins selon les places disponibles

Afin d'optimiser le service de transport et d'en assurer un financement adéquat, l'organisme qui coordonne le service cherchera à combler les places disponibles lors de chacun des déplacements. Les places non utilisées pourront servir à répondre à d'autres besoins (ex. visite de parenté, d'amis, commissions, magasinage, loisirs, etc.) Les places non utilisées seront offertes sur une base de « premiers arrivés, premier servis ».

Horaire de service

Lundi au vendredi de 7 h à 18 h
(8 h à 12 h et 13 h à 16 h pour le centre d'appel)

Destinations possibles

Les 16 municipalités de la MRC Beauce-Sartigan

Résumé du service

Les demandes doivent être placées minimalement 24 heures à l'avance et avant 12h00 (midi) la journée ouvrable précédant le déplacement.

Un taxi vient chercher le client à domicile et le reconduit à destination. Il se peut que les heures et les trajets soient modifiés, lorsque c'est possible, pour permettre au véhicule d'aller chercher d'autres clients.

Les tarifs varient entre 5 \$ et 15 \$ pour un aller simple selon la distance parcourue.



Informations municipales

Un crédit d'impôt pour la réfection des installations septiques

Étant soumise à faire appliquer le *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (Q-2, r.22), la Municipalité doit s'assurer que les installations septiques de toutes les résidences non reliés à une infrastructure d'égout public soient non polluantes et répondent aux exigences de la réglementation.

À cet égard, il est certain que les propriétaires dont les installations sont polluantes doivent procéder à des travaux visant à remédier à la situation.

Nous tenons donc à vous informer que le Gouvernement du Québec, via son programme *LogiRénov.*, rembourse une partie des frais relatifs à la mise à niveau des installations septiques.

Selon le site internet de Revenu Québec:

Un crédit d'impôt remboursable pour la réalisation de travaux de rénovation résidentielle écoresponsable est instauré sur une base temporaire.

Ce crédit d'impôt est destiné aux particuliers qui font exécuter par un entrepreneur qualifié des travaux de rénovation écoresponsable à l'égard de leur lieu principal de résidence ou de leur chalet en vertu d'une entente conclue après le 7 octobre 2013 et avant le 1^{er} novembre 2014.

Ce crédit d'impôt, qui sera d'un montant maximal de 10 000 \$ par habitation admissible, correspondra à 20 % de la partie des dépenses admissibles d'un particulier qui excédera 2 500 \$.

Pour donner droit au crédit d'impôt, les travaux réalisés doivent avoir un impact positif sur le plan énergétique ou environnemental et les biens utilisés dans le cadre de ces travaux doivent répondre à des normes reconnues.

Pour plus de renseignements sur ce crédit d'impôt, nous vous invitons à contacter Revenu Québec au 1-800-267-6299 ou à visiter le www.revenuquebec.ca

Demande de permis de feu domestique

Pour faire un feu en plein air ou un feu ouvert, sans pare-étincelles, il est obligatoire de se procurer un permis, valide inclusivement pour la période prescrite par le garde de feu. Seul le propriétaire ou l'occupant peut en faire la demande. Ce permis est gratuit et vous pouvez l'obtenir en contactant **Jean-Yves Busque, garde de feu, au 418-774-6957.**

Avant d'allumer un feu, renseignez-vous sur l'indice de risque de feu de forêt en vigueur disponible sur notre site web ou en visitant le site <http://sopfeu.qc.ca> ou en utilisant la ligne info-feu : 450 436-1453, poste 444.

Lorsque le danger d'incendie indique « Élevé » ou « Extrême », il est interdit de procéder à un allumage.



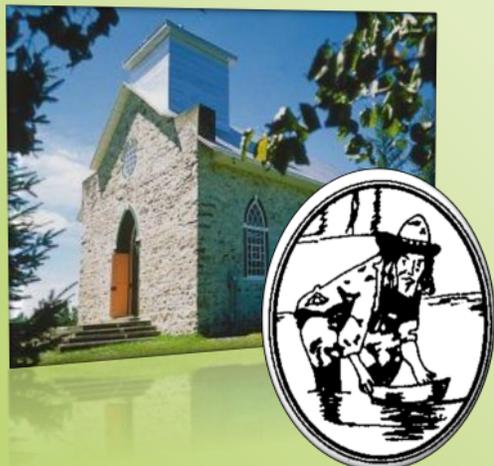


Saint-Simon se dote d'une nouvelle image corporative

À l'aube de grands changements dans le milieu municipal, le Conseil, à la suite de la consultation publique, a procédé à la refonte de son image afin que cette dernière reflète le dynamisme et les valeurs du milieu. Ce sont en effet les commentaires reçus des citoyens sur leur perception et leur désir quant à l'avenir de la municipalité qui ont guidés le graphiste choisi dans l'élaboration de cette image.

Symbolisme du logo

L'unicité caractéristique des éléments constitutifs de l'image corporative démontre l'histoire toujours vivante de la Paroisse. Les arbres, en majorité des conifères, représentent le couvert forestier abondant de Saint-Simon-les-Mines depuis ses débuts, il ne fait aucun doute que l'importance du marché du bois eut un impact considérable sur ce que nous sommes aujourd'hui. La présence de la rivière et d'un filet doré en son milieu symbolise la notoriété de la Rivière Gilbert dans le développement de ce que l'on appela pendant un moment, et même quelques fois de nos jours, le « Klondike de la Beauce ». La prospection aurifère, comme la population, ayant atteint de records au milieu des années 1860, ont laissé un héritage social d'importance avec la dénomination de la municipalité. Le prospecteur minier qui faisait déjà partie intégrante de notre logo se devait de s'y retrouver afin de garder le rappel de cette période. Le patrimoine de la Municipalité ne se limite pas seulement à la prospection de l'or mais aussi à l'accueil d'une communauté anglo-saxonne en terre beauceronne. Ces Anglais et Irlandais ont traversé l'Atlantique pour immigrer au Québec et c'est en ces terres vierges qu'ils décidèrent de s'établir dans ce secteur connu sous le nom de la Cumberland et qui est ici représenté par la Chapelle St-Paul.



Municipalité de
Saint-Simon-les-Mines

Conception du logo : Steven Grondin





Dossiers municipaux

Où va Notre argent?

À la suite du dépôt des états financiers audités de la Municipalité, il nous fait plaisir de vous montrer sous forme de graphiques la répartition des dépenses pour l'année 2014. Au terme des résultats annoncés dans ces états financiers, il est important de stipuler que la Municipalité est en excellente santé financière, le prêt du camion étant la seule et unique dette. Dans la prochaine publication, il sera question des sources de revenus.

Il s'agit de la dépréciation relative aux immobilisations de la municipalité pour l'année 2014. Ces immobilisations sont entre autres, l'édifice municipal, l'O.D.L., le garage municipal, les terrains, le camion et beaucoup plus.

La dette non consolidée de la municipalité s'élève à 63 100\$, il s'agit de l'emprunt à long terme pour le camion de voirie. La dette par habitant s'élève donc à 120\$/capita.

Il s'agit du montant investi dans la réfection de l'O.D.L. (Œuvre des

Les allocations versées aux élus municipaux représentent 2.5 % des dépenses. Le poste administration se rapporte aux salaires et aux frais de fonctionnement courant.

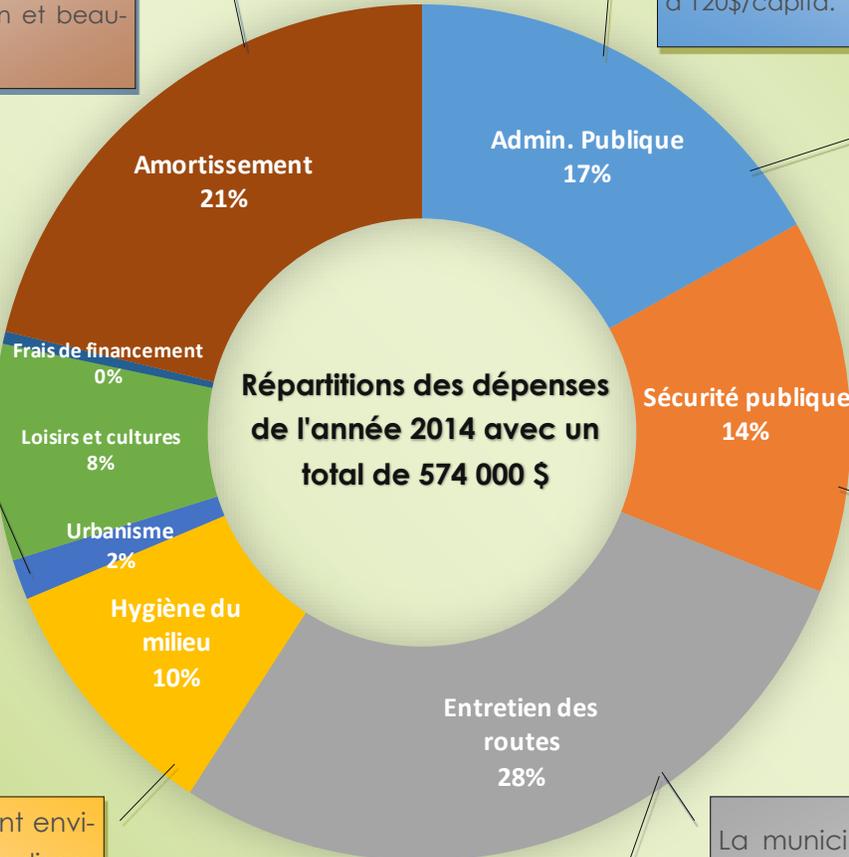
Cette catégorie correspond à la mise en place d'un lieu d'interprétation de l'histoire au centre du village (Gazébo).

Cette catégorie correspond à la couverture de la municipalité par la SQ et le Services des incendies de Beauceville.

Il en coûte annuellement environ 50 000\$/année pour disposer des ordures, des matières recyclables et des boues septiques. Cela revient à dire qu'il en coûte approximativement 240\$/ménage.

Avec son réseau routier de 42km, le coût d'entretien de cette infrastructures s'élève à 53 154\$/an, donc environ 1265\$/km/année. Cela ne comprend pas l'entretien hivernal.

La municipalité compte 35 km de chemin à déneiger l'hiver, sur une possibilité de 42km, pour un montant de 63 727\$. Il en coûte donc environ 1800\$/km entretenu.



Source : États financiers audités 2014
Mun. Saint-Simon-les-Mines



Soccer récréatif été 2015



La municipalité de Saint-Simon-les-Mines et de Notre-Dame-des-Pins offre encore cette année la possibilité pour les jeunes de 4 à 12 ans de jouer au soccer de façon récréative pour la prochaine saison estivale. L'entraîneur responsable sera Alex Veilleux de Saint-Georges. Vous aurez toute l'information par la poste sous peu.

Terrain de jeux 2015

Encore cette année la municipalité de Saint-Simon-les-Mines et de Notre-Dame-des-Pins vous offre le service de terrain de jeux pour l'été 2015. Il débutera le 29 juin et se terminera le 14 août. Surveiller votre courrier car vous aurez toute l'information par la poste sous peu.

Pour plus de détails :



Dominic Veilleux
Ressources en loisirs
Cell : [418-957-9634](tel:418-957-9634)
loisirscollectifs@sogetel.net
Pour les municipalités de

Notre-Dame-des-Pins [418-774-9718](tel:418-774-9718)
Saint-Simon-les-Mines [418-774-3317](tel:418-774-3317)
Saint-Philibert [418-228-8759](tel:418-228-8759)

100 ans d'histoire à savoir partager pour les CFQ

Cette année pour souligner le 100e anniversaire de fondation des CFQ, nous participons en confectionnant un tricot graffiti, dont chacune des membres a participé. Cette pièce sera exposée dans le gazébo près de l'Église pour la saison estivale.

Le cercle de St-Simon a été fondé en 1948. Si vous êtes intéressée à devenir membre de notre Cercle, il nous fera plaisir de vous y accueillir.



**Cercle des Fermière
de Saint-Simon-les-Mines**

Rencontre : 1re mercredi du mois
à 13h00

Recherche de bénévoles pour le comité ruralité

Le Comité sur la Ruralité de Saint-Simon-les Mines, à titre de composante de la municipalité s'emploie activement à réaliser des projets visant à centraliser, augmenter et à rendre plus accessibles différents types d'activités à caractère socio-récréatif et culturel, s'adressant à tous les groupes d'âge des personnes demeurant dans la municipalité, incluant également tous ceux qui profitent de ces installations dans un but touristique.

Intéressé par ce défi? Communiquez avec la Municipalité au 418.774.3317 ou au municipalitesimonlesmines@sogetel.net



Municipalité de
Saint-Simon-les-Mines



Loisirs & Vie communautaire

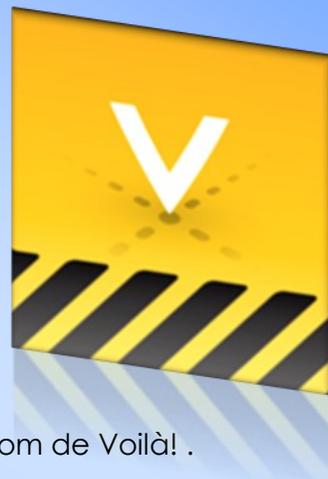
À venir pour Mai! - L'Application Voilà pour téléphone intelligent

Vous constatez un problème non urgent (nid-de-poule, lampadaire brisé, etc.) sur le territoire de Saint-Simon-les-Mines? Pas de problème, il vous sera désormais possible d'en faire le constat à la Municipalité via votre téléphone mobile dès le début du mois de Mai.

Aussi simple que de procéder à l'installation de l'application et de prendre une photo du problème et sa localisation, aussitôt la direction de la Municipalité pourra en planifier la réparation.

Cette application gratuite pour les appareils *Apple* et *Android* est disponible gratuitement via les plateformes *Apple Store* et *Google Play* sous le nom de *Voilà!*

Pour plus d'informations sur cette plateforme : <http://www.appvoila.com/fr/>



Évènements à venir!

Avril

25 : Messe country à l'Église de Saint-Simon-les-Mines + Souper + Soirée country (15h30)

Mai

23-24 : Collecte des résidus dangereux à l'Hôtel de Ville de St-G. (9h à 17h)

Juin

21 : Les belles histoires du pays de la Beauce à l'Église St-Paul*.

28 : Amalgame des grands crus musicaux à l'Église St-Paul*.

Juillet

5 : Variétés musicales à l'Église St-Paul*.

12 : Carine Poulin & Robert Fournier à l'Église St-Paul*.

19 : J'ai l'âme à la tendresse (cocktail francophone) à l'Église St-Paul*.

26 : Duo Sylvie et Denis Roy-voix et guitare à l'Église St-Paul*.



Église
Saint-Paul-de-Cumberland
Mills

* Pour plus de détails concernant les dimanches musicaux, consultez le www.visitecumberland.com ou au 418-774-2983

Éditoriaux des citoyens

Quand les ordures fleurissent...

Ma conjointe et moi vivons en périphérie de Saint-Georges dans un petit coin bucolique et enchanteur : Cumberland. Quel joie de profiter de la nature et de ses paysages pittoresques en marchant quotidiennement en toute saison; été, automne, hiver mais c'est au printemps que tout se gâte car c'est à cette période que les ordures fleurissent.

J'attendais le retour éminent de l'hiver pour écrire cette lettre car c'est la meilleure période pour les semeurs d'ordures. En effet, ils souhaitent qu'une nouvelle neige d'une blancheur immaculée vienne régulièrement camoufler leur travail. Alors, pendant ce temps, tout est beau car on n'y voit rien. Ils vaquent à leur occupation de semeur pendant des mois mais ils oublient de faire la récolte au printemps.

Dans le fossé et sur les bords de route, on peut trouver de tout (emballages divers en papier ou en plastique, tétrapak, bouteilles, canettes, etc.) Le plus souvent, ce sont les restes de restauration rapide (fast-food). En effet, les gens les étendent sur quelques mètres, car ils mangent et se débarrassent de leur déchet aussi rapidement qu'ils roulent mais sont aussi généreux avec l'environnement car il y a des restes pour les prédateurs et les charognards. Puis il y a les consommateurs d'alcool (bière, vin, spiritueux) qui ont un nouveau slogan : L'alcool au volant... ben oui, je le fais. Ha oui, j'oubliais les centaines de consommateurs de café : T'as pas gagné, t'es frustré, dérrrrrrrrrrrroute ton gobelet dans le fossé.

On peut aussi trouver des choses insolites, des souliers et vêtements (pas chaud l'hiver), de la vaisselle, des pneus (difficile de retourner à la maison), des enjoliveurs de roues, une cuvette de toilette (ça fait ch...), des armoires de cuisine (je suis sans mot...). Finalement, les gens pensent qu'ici, c'est la fourrière régionale et viennent se débarrasser de leurs animaux de compagnie.

À chaque année, je ramasse en moyenne au moins 4 gros bacs d'ordures dans un rayon de quelques kilomètres. Le facteur du coin m'a indiqué que c'est partout pareil; aussitôt qu'il y a moins de résidence, les gens se permettent de tout vidanger par la fenêtre car pour eux le fossé = dépotoir. Si on était au début des années 60, époque où la collecte des ordures n'était pas encore en place et que chaque famille gérait ses déchets dans la cour arrière, je comprendrais un peu mieux mais en 2013, c'est à n'y rien comprendre.

Les pollueurs sont-ils hommes ou femmes, jeunes ou vieux, irréductibles ou inconscients, voisins ou passants. Qu'est-ce qui peut motiver quelqu'un à avoir un tel comportement : trop d'efforts pour mettre ses déchets à la poubelle rendu à destination, influence de l'entourage (famille, amis...), gêne de rapporter ses contenants consignés à l'épicerie, peur d'être pris en flagrant délit avec de l'alcool au volant ??? Je suis sans réponse.

Imaginez un seul instant que les gens qui passent devant votre propriété y laissent des ordures à tous les jours comment vous sentiriez-vous ? J'ose espérer que tout le monde fera un exercice de RÉCIPROCITÉ et un petit effort pour se RESPONSABILISER afin que la récolte d'ordures du printemps 2014 soit médiocre. Merci à l'avance.

Robert Morin, route Taylor, Cumberland.



Éditoriaux des citoyens

Vous souhaitez participer à des recherches historiques

Bonjour, je suis présentement à faire des recherches dans le but d'écrire l'histoire de Cumberland Mills.

Il est évident que nous ne pouvons pas parler de Cumberland sans inclure St-Simon les Mines de part:

- Son histoire St-Simon, sa fondation à aujourd'hui
- L'histoire de l'or sur la rivière Gilbert
- Des photos de personnes, maisons ou autres
- Des documents ou registres
- Des histoires et faits qui ont marqués le temps
- De ses habitants quel qu'ils soient et qui ont marqués notre histoire à leur façon

Aux familles et amis qui possèdent ces histoires - photos ou documents, j'aimerais pouvoir les consulter avec vous.

Bien sûr que notre histoire que nous voulons transmettre sera à la hauteur de ce que nous pouvons recueillir et immortaliser.

Merci à l'avance de votre précieuse collaboration.

Yvan Poulin à Paul-Henri à Abraham à Paul à Petit.

yvanpou@hotmail.com

[418-387-4536](tel:418-387-4536)



Vous aimez écrire?

Vous n'avez qu'à faire parvenir votre texte au municipalitestsimonlesmines@sogetel.net, si votre texte est sélectionné, nous le publierons lors de notre prochaine édition. Il peut s'agir d'une lettre d'opinion, d'une lettre ouverte, d'un texte à caractère historique, etc.

avril						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

mai						
D	L	M	M	J	V	S
3	4	5	6	7	1/8	2/9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

juin						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

juillet						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

août						
D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	1/8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

septembre						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

octobre						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

novembre						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

décembre						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

janvier 2016						
D	L	M	M	J	V	S
3	4	5	6	7	1/8	2/9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

février 2016						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29					

mars 2016						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		



- Collecte des résidus domestiques dangereux

- Début période de vidange des boues septiques



- Cueillette des ordures

- Cueillette du recyclage



QU'EST-CE QUI VA DANS MON BAC BLEU?

Papiers et cartons non souillés par les aliments; contenant de verre et de métal rincés, dont les couvercles ont été préalablement enlevés; contenant de plastique rigide portant le symbole de recyclage; sacs de plastique qui n'ont pas été en contact avec des aliments.

À ÉVITER DANS MON BAC BLEU!!!

Les mouchoirs, essuie-tout, serviette de papier, billet à gratter. Les ampoules, la vitre de fenêtre, la céramique et la vaisselle. Également, pas de résidus domestiques dangereux, aérosols, métal de plus de 25 livres. On n'y place pas non plus le styromousse, le caoutchouc et les jouets.